



Les anciennes mines de charbon continuent de dégager du méthane

ÉNERGIE

Dans le nord de la France, la récupération de ce gaz à effet de serre fournit l'énergie consommée chaque année par une ville de 60 000 habitants.

De notre envoyé spécial à Avion (Pas-de-Calais)

L'EXPLOITATION de l'immense bassin houiller qui s'étend sur 80 kilomètres entre Béthune (Pas-de-Calais) et Valenciennes (Nord) ne s'est pas complètement arrêtée après la fermeture du dernier puits de mine, en 1992. Les 100 000 kilomètres de galeries creusées dans le charbon par des générations de « gueules noires », à des centaines de mètres sous terre, exhalent encore d'énormes quantités de gaz de mine, composé à 54 % de méthane, que la société Gazonor récupère pour le réinjecter, après purification, dans le réseau de GRT Gaz.

« À l'origine, il s'agissait de mettre la mine en sécurité pour éviter les coups de grisou, explique Nicolas Ricquart, le directeur général de Gazonor, créée par Charbonnage de France et Gaz de France dans les années 1970, avant d'être rachetée en décembre 2007 par European Gas Limited (EGL), une société de prospection pétrolière et gazière à capitaux australiens, récemment implantée sur le Vieux Continent. Les galeries étaient ventilées par injection d'air mais le gaz n'était pas récupéré si bien que le méthane était dégagé dans l'atmosphère. »

Or, on le sait aujourd'hui, cet

hydrocarbure est, avec le CO₂, l'un des principaux gaz à effet de serre impliqués dans le changement climatique. D'après des calculs récents, sa contribution au réchauffement est équivalente, à l'horizon 2030, à celle du CO₂ émis par l'ensemble des énergies fossiles (nos éditions du 1^{er} décembre 2008)! Le bénéfice de la récupération du gaz de mine est donc triple : écologique, énergétique et préventif. Car même si les mines sont fermées, le risque de formation de poches de méthane dans les caves ou les sous-sols des habitations reste d'actualité...

« Notre station d'Avion, près de Lens, est installée sur le plus gros réservoir de gaz de mine d'un seul tenant en exploitation dans le monde. Notre production, qui était de 350 GW/h en 2008, correspond aux besoins énergétiques annuels d'une ville de 60 000 habitants », explique fièrement Nicolas Ricquart.

« À la fois peu et beaucoup »

Une fois extrait, le gaz est filtré et comprimé jusqu'à environ 60 bars au moyen de quatre compresseurs mécaniques d'une puissance unitaire de 1 200 kW qui font un bruit d'enfer. Il est ensuite déshydraté et odorisé avant d'être injecté, quelques kilomètres plus loin, à Arleux-en-Gohelle, dans le réseau de gaz naturel en provenance de Hollande. La durée d'exploitation du gisement est estimée à trente ans au rythme actuel de production.

Aujourd'hui, Gazonor aimerait obtenir le permis d'exploitation de la concession voisine du Valencienn-

nois. Malheureusement, cette dernière est toujours détenue par Charbonnages de France, une société qui, comme on l'a vu, n'existe plus depuis plus d'un an... Le dossier est entre les mains du ministère de l'Écologie, mais les choses n'avancent guère. « Pendant ce temps, la quarantaine de puits de sécurité installés sur ce périmètre proche de la ville de Valenciennes continuent de dégager du méthane », déplore Fabrice Toussaint, directeur de la production d'EGL, la maison mère de Gazonor.

Autre projet à l'étude : transformer une partie du gaz en électricité, notamment pendant les périodes creuses. Le débouché serait mieux garanti. Mais, pour que l'opération soit rentable, EGL voudrait bénéficier d'un tarif de rachat préférentiel, comme c'est déjà le cas en Allemagne, et être dispensé de l'achat de « crédits carbone ». Sollicités il y a deux mois, les services du ministère de l'Écologie n'ont toujours pas donné de réponse...

Pourtant l'exploitation du gaz de mine et du gaz de couche (obtenu à partir de gisements de charbon non exploités), qu'EGL expérimente en Lorraine et dans le Midi de la France, permettrait d'économiser à peu de frais 800 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an. Soit environ 2 % de l'objectif de réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre que la France s'est engagée à respecter d'ici à 2020. « C'est à la fois peu et beaucoup, surtout si ce sont les 2 % qui manquent au final », souligne Fabrice Toussaint.

MARC MENNESSIER

Le plus grand «réservoir» du monde

LES ÉTAPES DE L'EXPLOITATION DU GAZ DE MINE SUR LE SITE D'AVION

